

COMMUNAUTÉ DU PAYS VOIRONNAIS

Madame Carole SERAYET
Maire
Mairie de La Murette
200, rue du Bourg
38140 LA MURETTE

Voiron, le 24 septembre 2024

SERVICE AMÉNAGEMENT
PLANIFICATION

Nos Réf.: D-AMGT_2024000694

Objet : Avis du Pays Voironnais sur la modification n°1 du PLU de La Murette.

Madame le Maire, *cher Carole*

La commune de La Murette a dernièrement sollicité le Pays Voironnais en tant que personne publique associée dans le cadre de la procédure de modification n°1 de son Plan Local d'Urbanisme.

J'ai le plaisir de vous informer par la présente que l'avis remis par le Pays Voironnais est favorable.

Les évolutions envisagées sont compatibles avec les documents cadres ainsi qu'avec l'ensemble des politiques intercommunales du Pays Voironnais. Cependant, je souhaite attirer votre attention sur l'OAP du Boulord, dont le périmètre est traversé par une conduite d'alimentation en eau potable, à partir du réservoir du Boulord. Dans le cadre de l'aménagement de cette zone, le dévoiement de cette conduite sera nécessaire. C'est pourquoi, je vous invite à vous rapprocher du service Cycle de l'eau, très en amont de la sortie opérationnelle de cette opération.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bruno Cattin

Bruno Cattin
Président

Bruno Cattin